



## "Le mot du Maire"



Vivaroises, Vivarois,

Nous sommes au travail !

Pour Viviers, pour vous et nous le souhaitons vivement avec vous.

Le contexte financier est très contraignant.

La baisse des dotations de l'Etat représente environ 60% de ce que vous payez en taxe d'habitation.

**Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2016 et nous avons le même objectif pour 2017.**

La modification du Plan d'Urbanisme pour permettre la construction de la crèche et d'une résidence seniors est engagée.

Une étude diagnostic va être lancée cette année par l'Agence Régionale de Santé en vue de la construction d'un nouvel hôpital.

Il s'agit d'un programme complexe qui nécessitera plusieurs années de travail. Votre sécurité est aussi une priorité pour les élus, des projets seront mis en œuvre pour l'améliorer.

Dans quelques semaines, les jeunes se retrouveront pour leurs loisirs, près du stade, dans l'ex-dojo entièrement rénové.

Viviers sera aussi ville en mouvement grâce au travail des associations.

Viviers sera plus que jamais ville accueillante avec le port rénové, les bateaux à passagers, l'accueil de colloque et séminaires à la Maison diocésaine Charles de Foucauld, avec la halte ViaRhôna.

Des projets encore, culturels et festifs. Festifs et conviviaux dans lesquels chacun pourra s'investir pour le bien vivre ensemble.

Christian LAVIS,  
Maire de Viviers

## Communication

### De nouveaux panneaux d'informations

Courant 2015, vous avez pu constater que les panneaux d'informations lumineux de la ville ne fonctionnaient plus. Les devis très élevés et la possibilité de récurrence des pannes ont empêché leur réparation.

Pour 2016, dans le cadre d'un cofinancement de la Communauté de Communes DRAGA, nous investirons dans 2 nouveaux panneaux d'informations. Par cette participation, la Communauté de Communes aura un libre accès à l'outil afin de diffuser les informations de ses services.

Ce matériel est très important pour la communication de la Ville mais aussi celle de nos associations qui utilisent beaucoup cet outil.

## Culture

### Déplacement de la statue Charles de Foucauld

Le 9 juin 1987, le conseil municipal a décidé de marquer fortement un événement historique qui s'est déroulé dans la chapelle du grand séminaire de Viviers : l'ordination du père Charles de Foucauld, le 9 juin 1901.

Sa statue a été érigée et inaugurée.

Elle vient d'être déplacée à proximité de la porte d'entrée de la maison diocésaine.

Une cérémonie s'est déroulée le 13 novembre dernier en présence de Monseigneur BALSA, évêque de Viviers et de Christian LAVIS, Maire de Viviers, qui avait invité ses élus actuels ainsi que ceux de 1987.

La Maison diocésaine de Viviers a prévu un programme d'événements tout au long de l'année 2016 afin de retracer la vie de cet homme qui fût scientifique, militaire, géographe... et prêtre.

La municipalité souhaite une pleine réussite à ces événements qui participent au rayonnement de notre ville.



## Et du côté du budget...

Dans le cadre des efforts financiers de l'équipe municipale pour réduire les dépenses de fonctionnement, un marché d'achat groupé du gaz naturel a été signé. Cela représentera une économie d'environ 20% par an sur l'achat du gaz pour les bâtiments communaux.

## Sommaire

|                       |   |                       |    |
|-----------------------|---|-----------------------|----|
| ■ Travaux             | 2 | ■ Jeunesse            | 6  |
| ■ Urbanisme           | 3 | ■ Affaires scolaires  | 7  |
| ■ CCAS                | 4 | ■ Sport               | 8  |
| ■ Ressources Humaines | 5 | ■ Expression des élus | 9  |
|                       |   | ■ Dossier Mutuelle    | 11 |



## Rénovation du Centre Culturel

Le Centre Culturel de Viviers a été rafraîchi pendant les vacances d'été 2015.

En effet, des travaux ont été effectués afin de moderniser cette salle qui n'avait bénéficié d'aucun travaux depuis de nombreuses années.



Vous avez pu constater que l'ancienne moquette murale a été retirée, les murs et les portes ont été peints avec des couleurs modernes et sobres. Les équipements obsolètes ont été retirés ou remplacés.

Cette rénovation a coûté 20 500 € à la commune.



## Intempéries de septembre 2015

Suite aux intempéries que Viviers a subies fin 2015, de nombreux dégâts sur la voirie, les bâtiments communaux mais aussi chez les particuliers ont été constatés.

L'ensemble des agents du Service Technique étaient sur le pont dès le lendemain des intempéries afin de débayer et réparer en urgence ce qui pouvait l'être.

Pour les dégâts plus importants, un marché d'enrochement a été lancé afin d'effectuer les travaux nécessaires pour rétablir les routes accidentées ou prévenir de futurs dégâts.

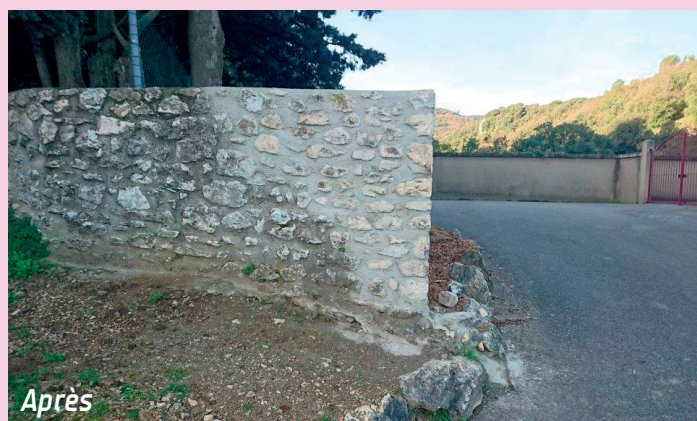
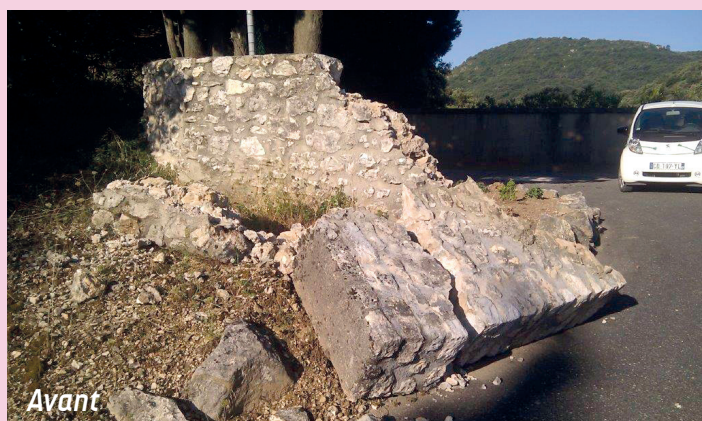
Le montant de ce marché est de 110 000 €, les travaux débuteront en février.



## Divers

Dans le cadre de la baisse des coûts de fonctionnement lancée par la municipalité, de nombreux travaux sont réalisés en interne par les agents des Services Techniques. Sur les 3 derniers mois, ils ont effectué :

- La réfection de la chaussée Quartier du Colombier suite aux dégâts des intempéries ;
- La réparation du portail de la cour du Service technique endommagé suite à la crue de l'Escoutay ;
- La fabrication d'un portail au niveau du cimetière St Michel suite à un vol ;
- La restauration d'un mur au cimetière St Michel.





# Urbanisme

## ■ Modification du PLU

Comme promis lors de la campagne électorale, la commune a engagé dès cette année 2015 une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2012. Cette modification portera essentiellement sur les zones A Urbaniser (AU) afin de faciliter les constructions individuelles.

Elle permettra également de pouvoir lancer les projets : crèche zone de BEILLEURE et le nouveau pôle A Urbaniser au quartier Barulas.

Quant au projet du Département pour la création d'un nouvel hôpital local (EHPAD), il est en réflexion et une importante réunion s'est tenue en mairie le 22 janvier en présence de l'Agence Régionale de Santé, du Département et du Député, Pascal TERRASSE, posant les bases du futur projet.

## ■ Maison des Chevaliers

Pour rappel le classement des bâtiments de l'arrière du tènement foncier de la Maison des Chevaliers en « monuments classés historiques » a été refusé.

Aujourd'hui, la municipalité lance une étude, approuvée par la DRAC, auprès d'un architecte spécialisé dans le Patrimoine afin de réaliser un diagnostic scientifique et technique de l'état général de la Maison des Chevaliers.

Cette étude permettra d'obtenir :

- un phasage des travaux conservatoires d'urgence et leur chiffrage,
- une proposition de requalification des espaces suivie d'une réflexion sur leur distribution et leur ouverture au public ou associations,
- une proposition de rénovation du couloir d'accès et de la 1ère salle de l'étage en vue de l'exposition future des papiers peints.

En parallèle, une étude de faisabilité de l'exposition des papiers peints est lancée.



## ■ Opération Programmée d'Aide à l'Habitat (OPAH) :

2015 aura été l'année de mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et les communes de Bourg-Saint-Andéol et Viviers (opération renforcée en cœur de ville, elle s'étendra jusqu'à 2020).

La communauté de Communes DRAGA, les communes de Viviers et de Bourg-Saint-Andéol avec le concours de l'ANAH accompagnent financièrement les :

| propriétaires qui rénovent un logement loué ou destiné à la location dès lors que :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | propriétaires qui rénovent leur résidence principale dès lors que :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- le logement a plus de 15 ans ;</li><li>- le logement est dégradé, très dégradé ou des travaux doivent être réalisés suite à une procédure RSD (règlement sanitaire départemental, contrôle effectué par la CAF, procédure de péril ou arrêté d'insalubrité) ;</li><li>- les travaux envisagés permettent d'améliorer les performances énergétiques du logement d'au moins 35%.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- le logement a plus de 15 ans ;</li><li>- les travaux envisagés permettent d'améliorer les performances énergétiques du logement d'au moins 25% ;</li><li>- les travaux envisagés permettent d'adapter le logement aux besoins spécifiques d'une personne vieillissante ou en situation de handicap (ex : montée d'escalier...) ;</li><li>- le logement est très dégradé ou des travaux doivent être réalisés suite à une procédure (péril ou arrêté d'insalubrité).</li></ul> |

Des techniciens de l'équipe URBANIS vous proposent conseils et aides personnalisés pour vous accompagner et faire aboutir vos projets. A cet effet :

### • Des permanences sont mises en place :

VIVIERS : 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h ;

BOURG-SAINT-ANDEOL : 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h ;

CC DRAGA : tous les vendredis après-midi de 13h30 à 17h00 (annexe à côté de la Poste).

### • Des plaquettes d'information sont également à votre disposition en mairie de Viviers.

# CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

## Repas et colis de Noël des Aînés Vivarois

Mercredi 2 décembre, les Aînés Vivarois ont répondu nombreux à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas des Aînés. Cette année, ils étaient 263 convives. Christian LAVIS, Maire de Viviers, a ouvert les festivités en présentant le travail du CCAS et les projets de la commune. Ensuite, vint le moment d'honorer les deux doyens présents à ce repas, Madame Marthe MAZA et Monsieur René COMBE, qui ont reçu tous deux un colis gourmand.



Le repas a été apprécié à l'unanimité, tant par la finesse des mets que par la décoration des assiettes.

Les deux artistes de l'orchestre ont su faire danser bien sûr, mais aussi chanter les convives.

Les Aînés qui avaient choisi le colis ont pu le retirer dans les locaux du CCAS, les 8 et 10 décembre dernier. Ils furent accueillis autour d'un café pour un moment d'échange.

Les élus du CCAS se sont également rendus dans les maisons de retraite des alentours pour porter les colis et passer un moment avec les résidents qui sont originaires de la commune.

Cette année, ce sont 300 colis qui ont été distribués.



## Projet de mutuelle communale

Aujourd'hui encore, des personnes sont contraintes de renoncer à se soigner faute de moyens ou de remboursements suffisants.

Devant ce constat, les membres du CCAS, ont choisi de travailler à la mise en place éventuelle d'une complémentaire santé collective.

L'idée est simple, regrouper les besoins pour faire diminuer les coûts. Plus le nombre de personnes intéressées par cette mutuelle collective est important, plus nous pourrions négocier des prestations et des tarifs avantageux auprès des organismes de complémentaire santé.

Afin d'estimer la faisabilité de ce projet, vous trouverez à la fin de ce bulletin un questionnaire à remplir.

N'hésitez pas à vous rapprocher des agents du CCAS qui peuvent vous aider à le compléter.

Le questionnaire est à retourner soit au CCAS, soit en Mairie **avant le lundi 29 février 2016.**

A la suite de l'analyse des réponses, un comité de pilotage sera mis en place pour démarcher les prestataires d'assurance complémentaire santé et une réunion publique sera organisée.

## L'Anti-chorale, c'est reparti !

Pour la deuxième année consécutive l'Anti-chorale s'est reformée. Elle est dirigée par l'anti-chef-de-cœur Agnès BALAY accompagnée de l'artiste Juliette Z.

L'Anti-chorale se compose d'une vingtaine de personnes : salarié(e)s et bénévoles/bénéficiaires/usagers issus du CCAS et de Cavajazz, de l'ALPEV, du Centre Médico-Social du Teil, des Opalines...

Cette action s'intègre dans le cadre du projet Itinérance BIS 2015-2016. Une restitution de ce travail sera programmée au théâtre de Viviers courant juin 2016.

## Permanence de la CAF – Changements

### A partir du 29 février : transfert de la permanence de la Caf et ouverture d'un point numérique Caf à Viviers

Pour s'adapter au mieux à l'évolution des besoins, la Caf vous propose une nouvelle relation de service.

### A partir du 29 février, la permanence administrative de la Caf, assurée jusqu'à présent les 3 premiers lundis du mois à Viviers, sera déplacée au Teil.

Vous pourrez désormais être reçu par un conseiller de la Caf, dans les locaux du Centre social et culturel du Teil (3 place Jean Moulin) tous les lundis et sur toute la journée, sur rendez-vous uniquement.

Ce nouveau service démarre le 29 février (la dernière permanence à Viviers aura lieu le 15 février).

Vous pourrez prendre rendez-vous à partir du 22 février via le [caf.fr](http://caf.fr), dans les pages «Ma caf», rubrique «contacter ma Caf : prendre rendez-vous»

N'oubliez pas le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) qui vous permet de réaliser vos démarches depuis chez vous en toute autonomie (estimer vos droits, faire une demande de prestation, déclarer vos changements de situation ou de coordonnées, consulter toutes les informations sur votre dossier...). Si vous ne disposez pas d'un accès à internet à votre domicile, un point numérique Caf sera à votre disposition à Viviers, au Centre communal d'action sociale (Quartier la Madeleine) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 11h.

Vous y trouverez un ordinateur en libre accès, avec la possibilité d'être aidé dans l'utilisation du [caf.fr](http://caf.fr).





# Ressources Humaines

L'équipe municipale majoritaire souhaite mettre à l'honneur, lors de chaque bulletin, un agent, une profession ou une réalisation particulière d'un groupe de travail afin de mettre en avant et mieux faire connaître le personnel qui œuvre au quotidien pour notre commune.

Aujourd'hui, nous souhaitons présenter le nouveau DGS et les jeunes agents en emplois d'avenir. D'horizons différents, ils ont tous accepté de mettre leur énergie au service des Vivarois. Nous sommes allés à leur rencontre afin de vous les présenter et de recueillir leur impression sur leur quotidien et l'avis qu'ils ont de ce contrat d'insertion dans l'emploi...

## Bienvenue à Dominique HALLYNCK, Directeur Général des Services



### Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Agé de 48 ans, originaire du Nord de la France, je suis marié et j'ai 4 enfants. J'aime le

sport et la musique. Depuis toujours, je me suis investi dans le milieu associatif, notamment dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse.

### Quel a été votre parcours professionnel ?

Après des études d'ingénieur en informatique, j'ai travaillé pendant 13 ans pour une société de services en tant qu'ingénieur puis chef de projet. Dans le même temps, j'ai été élu au Conseil Municipal de mon village dont je fus premier adjoint puis maire. En 2001, également élu Conseiller Général, j'ai sollicité la suspension de mon contrat de travail pour me consacrer à

mes fonctions d'élu. J'ai alors été passionné par le suivi de dossiers importants pour lesquels il a fallu maîtriser tous les aspects juridiques et techniques, ce qui m'a donné envie de me tourner professionnellement vers la fonction publique territoriale. Ayant passé avec succès le concours d'attaché territorial, j'ai intégré en 2008 la commune de Vieux-Berquin dans le Nord en tant que Directeur Général des Services. Souhaitant évoluer professionnellement et géographiquement, j'ai eu le plaisir d'arriver à la tête des services de la commune de Viviers en septembre dernier.

### Pour vous, quels sont les points forts de Viviers ?

J'ai découvert la ville pour la première fois lorsque je suis venu pour mon entretien d'embauche. Je dois dire que j'ai été plus que charmé par la richesse de son patrimoine historique et son patrimoine naturel. Dans un contexte économique difficile, Viviers doit pouvoir profiter pleinement

de sa situation géographique, à proximité des grands axes routiers, ferroviaires et fluviaux. La richesse de son patrimoine est un véritable atout pour le développement touristique.

### Quels sont vos objectifs dans vos fonctions pour ces prochaines années ?

Il s'agit de relever le défi d'adapter les services de la commune à une action publique toujours plus exigeante avec des moyens financiers qui diminuent. Les élus fixent un cap et déterminent les actions à mener dans le cadre de leur projet. Il faut ensuite mobiliser toutes les équipes pour que ces actions se concrétisent et voient leurs effets dans la vie quotidienne des habitants. Je suis un fervent défenseur du « service public ». C'est une réelle garantie de servir l'intérêt général. Mais ce service public est en cours de mutation. Il faut accompagner ce changement dans un objectif d'amélioration de l'action publique. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation des personnels engagés au quotidien au service des Vivarois.

## Lumière sur... Les contrats d'avenir

**Laura (26 ans) :** «J'ai dû mettre un terme à mes études de secrétariat à l'âge de 16 ans pour me consacrer entièrement à mon rôle de maman. Après un bilan de compétences avec la mission locale, j'ai postulé dans le cadre d'un emploi d'avenir et j'ai réussi à intégrer la commune de Viviers. J'occupe aujourd'hui un poste de secrétaire polyvalente qui me permet de m'épanouir et de gagner en compétence et en assurance. J'ai eu la chance de pouvoir passer mon BAFA et je compte suivre des formations dans le domaine administratif.



Ce travail me permet de concilier vie de famille et projet professionnel.»

**Jérôme P. (20 ans) :** «Après avoir raté mon BAC, je me suis lancé dans une formation son/lumière/plateau de 9 mois au GRETA d'Aubenas. Je n'ai malheureusement pas eu le diplôme mais je compte repasser mon examen cette année. Je viens d'intégrer dernièrement le service culture, je ne connaissais pas la différence entre un contrat d'avenir et un contrat «traditionnel». J'ai ainsi compris que j'allais pouvoir bénéficier de formations et d'un suivi particulier de mon tuteur dans le domaine des festivités qui me passionne depuis longtemps et pour lequel j'ai eu plusieurs expériences professionnelles. J'apprécie avoir une stabilité dans mon emploi, mon tuteur me fait confiance et me rend autonome.»



**Quentin (18 ans) :** «Je travaille aux services techniques et plus précisément dans le service espaces verts - voirie. J'ai effectué de nombreux stages à la mairie dans le cadre de mon CAP et de mes deux années d'apprentissage qui m'ont permis d'être diplômé dans ce domaine que j'affectionne. A l'issue de ma formation, la mairie



m'a informé qu'ils souhaitaient recruter un jeune en emploi d'avenir, j'ai donc été reçu et recruté. Je me sens entouré par mes collègues et mes responsables. J'envisage de passer plusieurs formations afin de continuer à progresser. Je souhaite à terme rester dans la fonction publique.»

**Jérôme S. (24 ans) :** «J'ai passé un CAP vendeur en pièces automobiles et suivi des études dans la maintenance industrielle. Après des expériences professionnelles variées, j'ai eu connaissance de l'offre que proposait la commune de Viviers pour intégrer le service voirie, j'ai postulé et été reçu. J'ai la chance aujourd'hui de pouvoir être polyvalent (voirie, espaces verts, maçonnerie,...) ce qui correspond à mes envies de reconversion professionnelle. Etant Vivarois, c'est avec fierté que je travaille pour ma ville. Ce contrat me permet d'envisager l'avenir plus sereinement. Je remercie d'ailleurs mes responsables mais aussi les élus pour la confiance qu'ils me portent.»



**Leslie P. (21 ans) :** «Originaire de Marseille, j'ai commencé mes études dans le domaine du secrétariat que je n'ai malheureusement pas pu terminer. J'ai ensuite travaillé 4 ans dans un fast food, mais mon envie de travailler dans le secrétariat est restée intacte durant cette période. Lorsque je suis arrivée dans la région, j'ai pris connaissance de l'offre en CAE sur Viviers et je n'ai pas hésité une seconde. Ce poste m'offre la possibilité de travailler aussi bien pour le service des sports que pour le service état-civil. Mes tuteurs m'apportent beaucoup au quotidien. Pour moi, le contrat d'avenir ne présente que des avantages, j'apprends au quotidien et je renforce mes compétences. A l'issue de mon contrat, j'aimerais intégrer un service des sports, toujours en tant que secrétaire.»

## Chantier international de la jeunesse, encore une réussite !

En Juillet 2015, la Ville a accueilli son 2<sup>ème</sup> chantier international de la jeunesse. Cette action est organisée par la Mairie en partenariat avec le CICP, Jeunesse et Reconstruction 26 et le service jeunesse DRAGA.

Cette année, les 8 jeunes que nous avons accueillis sur la commune venaient d'horizons divers : Italie, Espagne, Russie, Biélorussie et France.

Les jeunes ont pu apprécier notre région et vivre une belle expérience de solidarité avec les jeunes du service Jeunesse DRAGA.

Entourés des membres du CICP, ils ont travaillé à la Cité Blanche et à la Maison des chevaliers. Cette édition fût un franc succès, tant sur le plan relationnel que sur le plan des travaux.

Christel PEZZOTTA, Adjointe à la Jeunesse, suit ce projet pour la commune. Elle travaille déjà avec les associations pour organiser le prochain chantier.

La commune, le CICP, JR26, le Service jeunesse DRAGA, l'ADSEA et le PIJ DRAGA se mobilisent pour un projet de plus grande envergure sur 4 ans.



## Holy Party 2015

Viviers a organisé sa première Holy Party le dimanche 30 août dans le Parc de l'Hôtel de Ville. Plus de 200 jeunes vivarois ont répondu présent à cette animation exceptionnelle dans notre région, une première en Ardèche. Christel PEZZOTTA, Adjointe à la Jeunesse, a porté ce projet en y faisant installer des stands de prévention et de sensibilisation. La Croix Rouge a rencontré les jeunes vivarois qui ont eu un comportement festif et exemplaire.

## La maison des jeunes intercommunale à Viviers

Après des mois d'échanges avec le service jeunesse DRAGA, Christel PEZZOTTA, Adjointe à la Jeunesse, a trouvé le meilleur compromis pour accueillir dans de bonnes conditions les jeunes du territoire.

Par délibération, le Conseil municipal a mis à disposition de la Communauté de communes DRAGA, et plus précisément du service Jeunesse, la salle de l'ex dojo. L'objectif : l'ouverture d'une maison des jeunes intercommunale à Viviers. D'importants travaux ont été ordonnés et sont entièrement financés par la Communauté de Communes afin de transformer cette salle et l'adapter aux besoins du service et de nos jeunes.

Ouverture prévue premier trimestre 2016.



## Réflexion d'ensemble pour une véritable politique Jeunesse : Projet de city stade

Lors de la séance du conseil municipal du mois de décembre, Christel PEZZOTTA, Adjointe à la Jeunesse, a présenté un projet de création d'un City Stade à Viviers. Ce terrain multisports extérieur serait installé à côté du stade de foot / rugby, à proximité de l'aménagement des archers et du futur local intercommunal des jeunes, sur le bitume déjà existant. Cet emplacement relativement aménagé réduirait considérablement les coûts de l'installation. Les membres du conseil ont approuvé à l'unanimité ce projet ainsi que la demande de participation financière auprès de la Communauté de Communes. L'idéal serait un financement à hauteur de 50%. Dossier à suivre...





# Affaires scolaires et périscolaires

## Les Temps d'Activités Complémentaires (TAC)

Le nombre d'enfants qui participent aux Temps d'Activités Complémentaires est en constante augmentation (taux de fréquentation de 45% des enfants scolarisés). La joie de vivre des animateurs et la diversité des activités proposées ont su séduire les enfants de la commune toutes tranches d'âges confondues.

## Carnaval

Le carnaval organisé par la commune le dimanche 15 mars 2015 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, réunissant petits et grands pour un moment coloré de partage.

Porté par cet engouement, le service des Affaires Scolaires en collaboration avec le service Culture travaillent déjà à l'organisation des festivités du carnaval 2016 qui se dérouleront le **20 mars**.



## P.E.D.T.

*La Ville de Viviers en partenariat avec les différents acteurs éducatifs qui gravitent autour de vos enfants a élaboré son Projet Educatif Du Territoire qui s'échelonne sur 3 ans.*

### Voici les objectifs retenus :

#### **PEDAGOGIQUE :**

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Vivre et apprendre ensemble

#### **ECONOMIQUE ET SOCIAL :**

- Encourager l'accès à l'offre éducative

#### **ENVIRONNEMENT :**

- Offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent en créant une dynamique locale

Pour cette première année, les partenaires du PEDT vont travailler autour de 8 actions :

- Aménager des espaces différents pour répondre aux rythmes des enfants

- Harmoniser les règles de vie des différents accueils
- Créer une charte de savoir vivre ensemble Vivarois
- Encourager la découverte de l'environnement
- Favoriser les rencontres avec les différents acteurs de la ville
- Travailler autour de la parentalité (projets, goûters, thématiques)
- Développer un outil de communication afin de favoriser l'échange entre tous les partenaires
- Favoriser le lien entre l'ALPEV et les écoles (participer aux sorties scolaires)

Vous pouvez retrouver ce PEDT dans toutes les structures d'accueils de vos enfants en format papier ainsi que sur les sites internet de chacun.

## Réfection du sol de l'Espace Sportif

Suite aux inondations que l'espace sportif « les Moulinages » a subies au mois de septembre, le revêtement de la grande salle a été très abîmé. Après constat d'expert, il s'avère qu'il est attaqué par des champignons. Il a donc été décidé de changer tout le revêtement du sol.

La grande salle est fermée pour la durée des travaux jusqu'au dimanche 7 février inclus.

Le coût des travaux pour la commune est de 100 000 €.



## Amélioration de l'accueil de l'Espace Sportif

Pour améliorer l'accueil à l'espace sportif « les Moulinages », la commune a investi pour l'entretien de son bâtiment sportif. Début Janvier, le hall d'entrée a été rénové. Un double vitrage a été posé avec des panneaux contreplaqués en remplacement des vitres cassées. Nous espérons que les clubs, les bénévoles et les pratiquants apprécieront cette rénovation et la respecteront.

Le coût de cette rénovation pour la commune est de 4 500 €.

## Course hors stade La Vivaroise, 4ème Edition !

Comme chaque année, le service des sports organise la course hors stade « la Vivaroise ».

Il s'agit d'une boucle de 10km qui passe notamment par le Centre Ancien de la Ville.

Cette année aura lieu la 4ème édition qui se déroulera le **dimanche 6 mars 2016** à l'espace sportif « les Moulinages » de Viviers.

Le départ de la course s'effectuera à 10h, le retrait des dossards se fera à partir de 8h.

La course de 2 km pour les enfants en centre ville uniquement est maintenue.

Il faudra fournir un certificat médical ou une licence pour les courses pédestres. Le cas échéant, nous ne pourrons vous inscrire pour le départ de la course.

**Tarifs :** course enfant gratuite

Adulte 6 € avant le 12 février, 10 € après cette date.

**Renseignements :** Mireille MONTMARD, service Sports au 04 75 46 86 10 ou sur [www.mairie-viviers.fr](http://www.mairie-viviers.fr)

**Nous vous attendons nombreux !**





# Expression des élus *n'appartenant pas à la majorité municipale*

En application de l'article L. 2121-27-1 du CGCT, sur tous les supports d'information portant sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace sera destiné à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition légale sont définies à l'article 28 du règlement intérieur. A ce titre, vous trouverez ci-dessous les textes des élus qui ont souhaité utiliser cet espace d'expression.

## Viviers en Marche avec Vous

Conformément à nos engagements, nous nous attachons à procéder à une étude critique de la politique menée par la majorité municipale, lorsque cela nous apparaît nécessaire et à proposer des alternatives, dans le respect des fonctions et des personnes. Nous souhaitons que soit mis un terme définitif aux querelles de personnes qui empoisonnent l'atmosphère et souhaitons que les débats entre les conseillers municipaux soient empreints de tolérance et de courtoisie. Notre opposition se veut constructive et sereine. Deux exemples : estimant qu'elle était inopportune en temps de crise, les quatre conseillers municipaux de VEMAV ont voté contre l'augmentation des indemnités des élus, par ailleurs, constatant qu'aucun projet d'envergure n'était envisagé en 2015, ils n'ont pas voté le budget. En outre, il n'est pas rare que des propositions des élus de notre groupe soient adoptées par la majorité ou en inspirent les décisions : emplacement de la crèche, répartition de l'espace réservé aux oppositions dans le bulletin municipal, par exemple. Mais, le programme que nous avons présenté en mars 2014 demeure, pour nous, un outil de référence.

En ce qui concerne le logement, l'abandon des deux projets (celui de Beilleure et celui des Marches de l'Escoutay, sur la friche Billion) confiés par la précédente municipalité à Vivarais Habitat, l'opérateur public du département, devenu, depuis le 1er janvier 2015, Ardèche Habitat, nous apparaîtrait comme une erreur majeure. Conscients de la possibilité d'améliorer

ces projets, nous continuons de penser que des négociations avec cet opérateur devraient aboutir à une solution qui ménagerait les intérêts des deux parties : la ville de Viviers et Ardèche Habitat. La démocratie, c'est aussi le respect des engagements pris par les précédentes municipalités auprès de leurs partenaires publics ou privés. Par ailleurs, les opérations prévues ont pour objectif d'accroître le parc de logements accessibles à 64% des Vivarois et répondent à une nécessité pressante.

S'agissant de la Maison des Chevaliers, nous avons dit que nous persistions dans la conviction qu'il est indispensable de créer un partenariat public-privé pour procéder, enfin, à une réhabilitation du bâtiment et qu'il n'y aurait qu'avantage à ce que cette opération soit confiée au Centre International Construction et Patrimoine (CICP) en partenariat avec l'Association de Quartier du Secteur Sauvegardé.

Dans un proche avenir nous organiserons des visites chez les Vivarois qui le désirent pour nous mettre plus encore à l'écoute de leurs doléances et de leurs propositions.

Mais, dans l'exercice de nos responsabilités municipales, nous n'oublions pas que les événements tragiques de ce vendredi 13 novembre exigent que nous soyons unis pour affronter la barbarie qui menace et en neutraliser les opérateurs et les commanditaires.

*Géraldine BRAJON, Marie-Christine COMBIER,  
Christian MAULAVE, Léo WERCHOWSKI  
Elus sur la liste «VIVIERS EN MARCHE AVEC VOUS»*

## Viviers Bleu Marine - Tous ensemble pour l'avenir et le devenir de Viviers !

Le groupe VBM-RBM et toute son équipe vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2016 ! Notre souci premier consiste toujours à vous servir au mieux de vos intérêts. Force est de constater que la majorité en place navigue toujours à vue, et n'a aucun projet concret si ce n'est de reprendre les dossiers de la municipalité Louvet. Je reprendrai les propos de Christian Lavis quand il était dans l'opposition "botter en touche est un sport à la mode ", et "on attend des réponses claires et concrètes". C'est sûrement pour cela que les traditionnels vœux 2015 ont été remplacés par une «rencontre fraternelle entre les habitants». Il est bien dommage que les Vivarois avec cette absence de vœux n'aient pu connaître le bilan passé et projet à venir pour les années 2015/2016. Que nenni ! La majorité se défait et noie ainsi le poisson : Augmentations d'impôts en prévision ? Dépenses inconsidérées comme la maison au 2, place de la roubine (143.000€ + les frais annexes), maison des chevaliers remis en question suite à problème de gestion du dossier, mise à disposition du local de l'opposition que nous avons refusé car inutile. Nous préférons effectuer notre permanence au plus près des Vivarois tous

les mardis matins sur le marché de 10h30 à 12h00 au bar du Château. Permanences que nous effectuons sans que cela ne coûte un euro aux contribuables. Le coût estimatif sur les 4 ans serait de 25.000 euros environ. Avec VBM sur 2014/2015, et conformément à notre plan de mandat 2014/2020-élections municipales 2014, nous aurions pu ainsi réaliser une économie de plus de 300.000€ suite à certaines délibérations votées au forcing !

Ayant obtenu deux commissions sécurité et patrimoine, nous prôtons toujours la mise en place commission tourisme (suite transfert compétence à l'EPIC TOURISME CCDRAGA) permettant avec nos acteurs locaux d'amener leurs suggestions et réflexions. Budget et bilan positif, oui ! Mais à quel prix ? Aucun investissement, ni embellissement pour notre commune avec une ville mal entretenue, peu accueillante, ni attractive et peu intéressante pour l'afflux et apport touristique.

*Alain BARNIER, Jean-Pierre SARTRE  
Elus sur la liste «VIVIERS BLEU MARINE»*

## Construire la paix

«Ne nous reposons pas sur nos acquis, mais efforçons-nous de construire la paix, de vouloir que la paix soit dans le coeur et dans l'esprit de chacun». JFK

Stéphanie Klébek-Autard (PS) avec le groupe RDV, vous souhaite une bonne année 2016 sous le signe de la fraternité et de la solidarité.

A bientôt sur <https://fr-fr.facebook.com/pages/Rassemblement-Democratique-Vivarois>

*Stéphanie KLEBEK-AUTARD*

*Elue sur la liste "RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE VIVAROIS"*

Permettez moi de vous adresser à chacun et chacune d'entre vous, tous mes vœux pour cette nouvelle année. Après une fin d'année difficile et tourmentée, que 2016 soit une année douce et heureuse, faite d'épanouissement personnel et professionnel.

Le contexte particulier que traverse aujourd'hui l'ensemble des collectivités, y compris Viviers, m'invite à considérer nos actions autrement.

Notre ville n'évolue pas seule au milieu de nul part, indifférente aux changements et aux réformes en cours, mais s'inscrit dans un contexte qui bouge et change chaque jour.

Comme toutes les collectivités, Viviers est aujourd'hui de plus en plus dépendante des choix d'une politique nationale et communautaire, avec des conséquences sur notre vie.

Aujourd'hui l'état se rend compte qu'il faut engager des actions pour permettre aux chômeurs de retrouver un emploi, ce bruit médiatique a de quoi faire sourire ou agacer, certains espèrent la fin de la crise et je les comprends, mais je pense qu'il n'y a pas de crise, que nous vivons une mutation de notre société. En m'engageant dans une équipe municipale, je pensais que

les élus feraient tout pour développer l'emploi pour Tous. Les promesses, lors de la campagne, pour créer un pôle d'excellence à travers de nouveaux métiers, se résument aujourd'hui à une équipe fataliste qui n'invente pas l'avenir, mais subi le présent. Comment faire pour donner aux jeunes une envie de créer, d'aller de l'avant, alors que notre idylle nous parle de mettre des caméras pour «fliquer», il serait plus profitable d'investir sur la confiance, l'accompagnement et l'avenir des jeunes. Plus que jamais, il m'apparaît indispensable de donner du sens aux mots, aux projets, aux actes, pour qu'ils soient vraiment porteur d'espoir, cet espoir indispensable sans lequel notre vie serait vide de sens.

Nos actions de terrain, notre connaissance des problèmes rencontrés par les Vivarois nous rendent légitimes pour prendre la parole et agir sur l'emploi et le chômage. Vous jugerez lors du débat budgétaire de la mise en œuvre des engagements politiques, sur lesquels vous avez élus cette équipe.

*Mustapha EL GARBI*

*Elu sur la liste "VIVIERS J'AIME"*

## Front National - Rassemblement bleu marine

Vivaroises, Vivarois,

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2016.

Dans une opposition intelligente et constructive, le Front National/Rassemblement bleu marine que je représente sur notre commune, propose, défend et sert vos intérêts.

La politique n'a de sens et de valeur que si elle sert l'intérêt général, c'est mon engagement.

Depuis le début du mandat que vous m'avez confié en mars 2014, j'ai voulu que la première de vos libertés soit respectée: votre sécurité! A ma demande, une commission sécurité a été créée, et après de nombreuses interventions et demandes, je salue la prise en compte de cette problématique par M. Le Maire avec la mise en place de vidéo-protection courant 2016. Bien que ce dispositif soit plus que nécessaire, il est à lui seul insuffisant. Je souhaite une augmentation de l'effectif de notre police municipale, que l'éclairage public soit amélioré, nous devons mettre un terme aux incivilités, trafics et imposer le respect dans notre commune. J'ai pris contact avec la directrice des enseignes "La Poste", afin de m'opposer sur la restriction des horaires de notre bureau de poste, et je reste extrêmement

mobilisé afin que ce service de proximité soit maintenu.

J'ai demandé une baisse des impôts, bien que la part communale n'est pas augmentée, la réduction aurait été possible avec une ligne politique différente.

J'exige le respect de l'argent public, de VOTRE ARGENT, notamment sur les subventions aux associations, avec des dossiers clairs et crédibles. Il faut reconstruire un lien fort avec nos commerçants et entreprises Vivaroises afin de répondre à leurs problématiques que j'ai pu relever en allant à leurs rencontres, en matière d'éclairage, parking, zone bleue, signalisation... dans un contexte national très difficile, il faut actionner tous les leviers au niveau communal afin de faciliter leurs activités.

Élue conseillère régionale Front National/Rassemblement bleu marine en décembre 2015, je vous remercie du soutien que vous apportez au mouvement patriote que je représente. Mon engagement est et restera total pour servir les intérêts de tous les Vivarois.

*Céline PORQUET*

*Elue sur la liste "VIVIERS BLEU MARINE"*



# QUESTIONNAIRE

A déposer au CCAS ou en mairie ou à renvoyer avant le 29 février à l'adresse suivante :

**CCAS - Quartier La Madeleine - 07220 VIVIERS**

*(Voir au dos la présentation du projet)*

■ Avez-vous déjà une complémentaire santé (mutuelle) ?

☐ Oui ☐ Non

■ Si, oui avez-vous :

☐ une complémentaire santé individuelle

☐ une complémentaire santé par votre employeur obligatoire

☐ une complémentaire santé par votre employeur facultative

☐ la couverture maladie universelle (CMU-C)

☐ l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS)

■ Si oui, quel est son coût par mois ?

☐ - de 50 €

☐ entre 50 et 100 €

☐ entre 101 et 200 €

☐ + de 200 €

■ Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

■ Quelle est la composition de votre foyer ?

|                                | Age                        | Situation *                |
|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Nombre d'adultes (+ de 20 ans) | -<br>-<br>-<br>-           | -<br>-<br>-<br>-           |
| Nombre d'enfants               | -<br>-<br>-<br>-<br>-<br>- | -<br>-<br>-<br>-<br>-<br>- |

\* salarié, indépendant, demandeur d'emploi, retraité, parent au foyer, étudiant...

■ Seriez-vous intéressé par une mutuelle santé collective ?

☐ Oui ☐ Non

■ Quelles sont/seraient vos priorités dans le choix de votre mutuelle ?

☐ le prix

☐ la prise en charge des dépassements d'honoraires

☐ la prise en charge en pharmacie (vignettes blanches, bleues...)

☐ la prise en charge des frais dentaires (prothèses...)

☐ la prise en charge des frais d'optique

☐ la possibilité d'une chambre individuelle en cas d'hospitalisation

☐ la prise en charge des médecines douces (ostéopathie...)

☐ la mise en place de solutions d'assistance (garde d'enfants, aide à domicile...)

☐ la proximité d'une agence et le conseil

☐ autre : .....  
.....  
.....  
.....

## VOS QUESTIONS

■ Quelles sont vos questions éventuelles sur ce projet ?

.....  
.....  
.....  
.....

## VOS COORDONNÉES

Si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

E mail : .....

Téléphone : .....

Ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'une étude de faisabilité d'une mutuelle santé collective à l'échelle du territoire de la commune de Viviers. Les informations fournies serviront exclusivement à cette étude. Le CCAS de Viviers s'engage à assurer la confidentialité des informations fournies. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pourrez exercer en vous adressant à Monsieur le Président du CCAS – quartier la madeleine – 07220 VIVIERS.



# UNE MUTUELLE SANTE POUR TOUS



Aujourd'hui, beaucoup de personnes sont contraintes de renoncer à se soigner sérieusement faute de moyens ou de remboursements suffisants. Devant ce constat, les membres du CCAS, ont choisi de travailler à la mise en place éventuelle d'une complémentaire santé collective.

L'idée est simple, regrouper les besoins pour faire diminuer les coûts. Plus le nombre de personnes intéressées par cette mutuelle

collective est important plus nous pourrons négocier des prestations et des tarifs avantageux auprès des organismes de complémentaire santé.

Afin d'estimer la faisabilité de ce projet, merci de compléter le questionnaire au dos de cette page et de le retourner avant le **29 février 2016**.

## ○ UNE MUTUELLE COLLECTIVE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une mutuelle qui a été négociée auprès des organismes professionnels pour un nombre important de personnes permettant ainsi d'obtenir des tarifs et des prestations plus avantageuses que s'ils avaient été négociés individuellement.

Christian LAVIS  
Maire  
Président du CCAS

## BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Adressez-vous au CCAS de Viviers, quartier la Madeleine.  
Tel. 04 75 49 86 16

